

BARILS DE RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE À PRIX RÉDUIT

La Ville de Lévis vous encourage à utiliser l'eau de pluie pour votre jardinage afin de réduire la consommation d'eau potable. Depuis 2012, elle vous propose d'acquérir un baril de récupération d'eau de pluie pour la modique somme de 30 \$.

Cette année, 400 barils recyclés sont offerts à la population lévisienne. Ce programme incitatif est offert en collaboration avec Le Vélo Vert Inc.

Conditions de participation

- Offre réservée aux propriétaires d'une habitation résidentielle située à Lévis
- Paiement en ligne (carte de crédit, Apple Pay ou Google Pay)
- Distribution effectuée par Vélo Vert : mai à juin 2023

Commandez votre baril

LES COMMANDES COMMENCENT DÈS CE MARDI 4 AVRIL, À 9 H

Pour en savoir davantage ou pour commander un baril :

► ville.levis.qc.ca/baril



EN CAS D'INONDATION, ÊTES-VOUS PRÊTS?

EN CETTE PÉRIODE DE CRUES PRINTANIÈRES, PRÉPAREZ-VOUS EN CAS D'INONDATION EN CONSULTANT LES OUTILS SUIVANTS :

- La page *Inondations liées aux crues printanières* au ► ville.levis.qc.ca et le *Guide d'information aux citoyennes et aux citoyens* qui s'y trouve ;
- La page ► preparez-vous.qc.ca.

Pour être informé en tout temps en cas d'inondation, abonnez-vous aux services suivants :

- **Avis par téléphone ou texto** : Service d'alerte automatisé au ► ville.levis.qc.ca/saa (si vous êtes déjà abonné, il est important de mettre à jour vos coordonnées) ;
- **Avis par courriel** : Info-Lévis au ► ville.levis.qc.ca/info-levis, section *Sécurité* ;
- **Actualité en continu** : page Twitter de la Ville au ► twitter.com/villedelevis ;
- **Alertes de veille** : Comité du bassin de la rivière Chaudière au ► cobaric.qc.ca.

CONSULTATIONS PUBLIQUES

- **Projet de règlement RV-2023-22-75 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (interdiction de l'usage d'hébergement touristique dans les résidences principales dans 1049 zones du territoire)**

Ce projet de règlement vise à :

- Intégrer, dans le règlement, la définition « Établissement de résidence principale » du gouvernement provincial ;
- Interdire l'exploitation d'un établissement d'hébergement touristique dans une résidence principale dans 1049 zones du territoire de la Ville.

Les séances de consultation auront lieu aux dates et aux endroits suivants :

- Le **6 avril 2023 à 19 h 30** aux salles 1 et 2 du Centre Raymond-Blais : 4, rue Raymond-Blais, secteur Saint-David.
- Le **12 avril 2023 à 19 h 30** à la salle du conseil de l'hôtel de ville : 2175, chemin du Fleuve, secteur Saint-Romuald.
- Le **13 avril 2023 à 18 h 30** à la salle Carrefour du Centre communautaire le Carrefour : 1325, rue de Saint-Denis, secteur Saint-Rédempteur.

Consultez les avis publics à l'adresse suivante ► ville.levis.qc.ca/taxes-permis-règlements/avis-publics



PETIT QUIZ DU GUIDE DU TRI

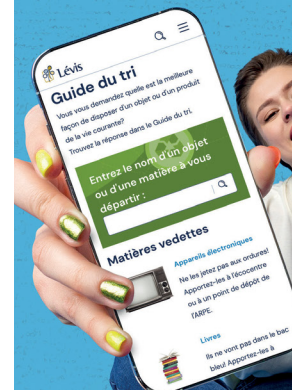
MIAM!

Un bon poulet pour souper! Vous l'avez entièrement dégusté et avec les os, vous avez fait un consommé. Maintenant, vous faites quoi avec la carcasse?

Vous la mettez au compost ou à la poubelle?

Réponse : au compost!

Pour le savoir, vous auriez pu consulter le guide du tri. Essayez, c'est super pratique!



On fait quoi Stella, avec ceci et cela?

ville.levis.qc.ca/guidedutri

Sentier de patinage du Quai Paquet

FERMÉ POUR LE RESTE DE LA SAISON

Merci à toutes et à tous pour la belle saison!

La programmation d'été du Quai Paquet sera annoncée d'ici le début de juin. Pour ne rien manquer, suivez-nous sur Facebook. ► facebook.com/quaipaquetlevis



APPEL D'OFFRE

TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU CHALET DU PARC MARÉCHAL-JOFFRE

NO : 2023-50-12

Dépôt des soumissions : avant 14 h, heure en vigueur localement, le **20 avril 2023**, date et heure de la réception des soumissions.

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Les avis, les documents d'appel d'offres, les termes de ceux-ci ainsi que les résultats sont disponibles par le biais de SÉAO (www.seao.ca) ou au 1 866 669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.